

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 93 (1979)

Heft: 1-2

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tence de cette représentation pensait, compte tenu de la provenance du tableau, qu'il s'agissait, sinon de l'original (selon toute probabilité exécuté sur un panneau de bois) du moins d'une copie ancienne de la peinture primitive. La seule source à ce sujet est l'article de J. Urvoy de Closmadeux: *A propos de Du Guesclin et Richemont* in «Revue de Bretagne», Vannes et Paris, t. 38, 1907, fasc. 2, p. 138-9.

¹⁹ DEMAY, Germaine: *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873, 2 vol. in 4°, cf. n° 51.

²⁰ LOBINEAU, dom Guy-Alexis: *Histoire de Bretagne composée sur les titres et les auteurs originaux*, Paris, 1702, in f°, t. II, sceau n° CCX d'après un sceau de 1422.

²¹ On le retrouve dans: MORICE, dom Haycinthe: *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1744, t. II, pl. 12 sceau n° CCIV d'après le même exemplaire.

²² Contrairement à ce que l'on dit, les gravures représentant les sceaux bretons dans les deux ouvrages de dom

Lobineau et de dom Morice ne sont pas les mêmes; d'infimes détails – ici, les cornes du cimier, la «vue» du heaume, le sanglier de droite – le prouvent.

²³ RAYMOND, Paul: *Sceaux des archives du département des Basses Pyrénées* in «Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Pau», 2^e série, t. 2, 1872-73, p. 147-531 et tiré à part, Pau, 1874, in-8, 386 p. Cf. p. 12 du tiré à part, sceau n° 17. L'original est sur une pièce cotée E 434.

²⁴ DOUET D'ARCQ, L.: *Collection de sceaux*, Paris, 1863-68, 3 vol. in-4, cf. n° 562.

²⁵ Richemont avait un poursuivant au titre de *QUI QUE LE VEUILLE*. dom MORICE: *op. cit.* t. II, col. 1726. Il s'agit d'un extrait du compte d'Olivier Le Roux, trésorier receveur général sous le duc Arthur III du 1^{er} octobre 1457 au 1^{er} avril 1458. Cette indication m'a été communiquée par mon ami Hervé Pinoteau.

²⁶ RAYMOND, P.: *op. cit.*, n° 18. Sur une pièce cotée E. 64.

²⁷ CONTAMINE, Philippe: *Guerre état et société à la fin du Moyen Age*, Paris-La Haye, 1972, in-4, p. 675.

Adresse de l'auteur: Jean-Bernard de Vaivre, Ambassade de France, Washington D.C.

Miscellanea

Le prove di nobiltà di Jean-Antoine-Marie de Mesmay per la croce dell'Ordine dei SS. Maurizio e Lazzaro

Su queste pagine¹ abbiamo illustrato i quarti di nobiltà presentati alla Cancelleria dell'Ordine dei Santi Maurizio e Lazzaro, a Torino, da Jean-François-Louis d'Hozier, appartenente alla ben nota famiglia francese di studiosi delle scienze araldiche.

Gli archivi dell'Ordine dei SS. Maurizio e Lazzaro² conservati a Torino nella sede dell'antica e cavalleresca Istituzione, ci hanno rivelato il nome di un altro personaggio di una storica famiglia francese che nel 1788 presentò i quarti di nobiltà per essere accolto nell'Ordine in qualità di Cavaliere di Giustizia³.

Si tratta, nella fattispecie, di Jean-Antoine-Marie de MESMAY, signore di Mesmay, Montaigu, Quincey, Villers-le-Sec, consigliere del Parlamento della Franca Contea. La famiglia de Mesmay, originaria del villaggio di tal nome, presso Quingey, appunto nella Franca Contea, risulta qualificata nobile già nel secolo XV⁴.

La tavola genealogica raffigurante i quarti di nobiltà di Jean-Antoine-Marie de Mesmay è significativa perchè ci mostra

due dei tre rami nei quali i de Mesmay si divisero a partire dal secolo XVI. L'antico, quello del nostro postulante, che ritenne il nome del feudo avito di Mesmay, il terzo detto di Genevreuille, che secondo il citato Lurion, annoverò soltanto tre generazioni⁵.

Si sarebbe estinta quindi tale linea con Jeanne-Marie de Mesmey-Genevreuille, madre dell'aspirante cavaliere Mauriziano.

Un altro particolare svela la tavola dei quarti di nobiltà del de Mesmay. Vi troviamo dipinta l'arma dei de Mesmay nella forma che segue: – d'azzurro alla fascia d'oro, caricata in cuore da una losanga di rosso. Lo scudo, timbrato dalla corona marchionale, reca il cartiglio con il motto: RIEN NE M'ESMAYE, allusivo, è ovvio, al cognome della Casata.

Il citato Lurion⁶ blasona l'arma dei de Mesmay: D'azur à la fasce d'or chargée en cœur d'une losange de même. Timbre: une main droite aux émaux de l'écu tenant une ramure de cerf, chaque corne à sept andouillers. Devise: De rien je ne m'esmaye⁷.

L'arma dipinta in un documento ufficiale com'è quello della presentazione dei quarti di nobiltà alla Cancelleria dell'Ordine Mauriziano dovrebbe essere più esat-

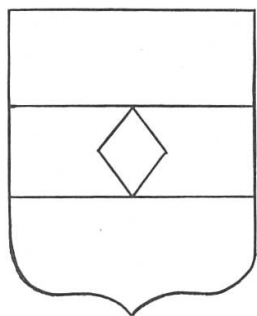


Fig. 1



Fig. 2

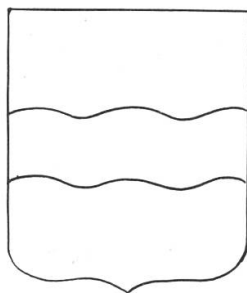


Fig. 3

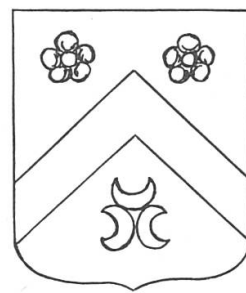


Fig. 4

ta per evidenti motivi, qualora beninteso non si tratti di una brisura adottata dalla linea antica dei de Mesmay.

Ancora una particolarità giova rilevare: il Lurion⁸ ricorda tra le personalità della Casata un cavaliere di San Luigi e di San Lazzaro. Si tratta di Jean-François de Mesmay de Genevreuille, avo materno del postulante. L'Ordine di San Lazzaro, del quale fanno menzione il citato Lurion e il nostro documento, fu unificato nel 1572 con quello di San Maurizio che si chiamò Ordine dei Santi Maurizio Lazzaro.

Come si vede, dunque, la tavola in esame svela notevoli particolari d'ordine araldico e genealogico. Il solenne documento membranaceo con miniati a colori gli otto stemmi delle famiglie che compongono i quarti di nobiltà del de Mesmay reca sotto l'arma del postulante la seguente dichiarazione dei padrini che presentarono alla Cancelleria dell'Ordine Mauriziano il de Mesmay stesso:

«Nous Messire François Abel de Moyria Comte de Maillac, Chevalier de la Sacrée Religion et ordre des Saints Maurice et Lazare, Aumonier honoraire de Sa Majesté le Roy de Sardaigne, Chanoine et grand chantre de l'Eglise noble et Cathédrale de Saint Claude, Prieur de Saint Pierre de Moirans, Vicair général du Diocèse de Besançon, et Messire Henry d'Escairac, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Boschod, second archidiacre de l'Eglise noble et Cathédrale de Saint Claude, Vicair général du Diocèse de Besançon, Commissaires nommés par Sa Majesté le Roy de Sardaigne pour procéder à la preuve de filiation, légitimation

et noblesse de Messire Jean-Antoine-Marie de Mesmay, Seigneur du dit lieu, à l'effet d'être reçu Chevalier de Justice dans la Sacrée Religion et ordre militaire et hospitalier des Saints Maurice et Lazare, certifions que le présent arbre généalogique est celui d'après lequel nous avons dressé notre Procès Verbal pour la ditte preuve. En foi de quoi nous avons signé et apposé le sceau de nos Armes au dit arbre généalogique à Saint Claude, le vingt huit may mil septcent quatre vingt huit».

Seguono le firme autografe: *L'Abbé Comte de Moyria Maillac, L'Abbé d'Escairac* autenticate da «Mercieu, notaire» con i tre sigilli dei padrini e del notaio.

Ecco quindi la genealogia di Jean-Antoine-Marie de Mesmay, con le relative parentele enunciate sulla pergamena in esame. Avvertiamo che le armi delle famiglie, qui disegnate, sono soltanto in numero di sette, anzichè di otto, come dovrebbero perchè l'arma dei de Mesmay si ripete per due volte e quindi abbiamo evitato un doppione che risulterebbe superfluo.

de MESMAY

I – Messire JACQUES de MESMAY, Ecuier, Seigneur de Aigrevaux, Conseiller au Parlement de Franche-Comté. Ep. Dame, Dame Jeanne Marguerite de BRUN.

I

II – Messire JEAN de MESMAY, Ecuier, Seigneur de Montaigu, Quincey, Villers etc. Conseiller Doyen du Parlement de Franche-Comté. Ep. Dame, Dame Philippe Françoise MAIRON, fille de



Fig. 5

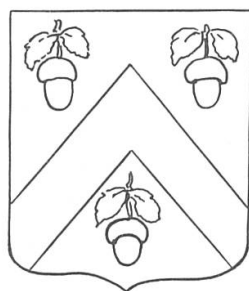


Fig. 6



Fig. 7

Messire Antoine MAIRON, Ecuier, Seigneur de Mutigney, Conseiller au Parlement de Franche-Comté et de dame, dame Thérèse BEREUR.

I

III – Messire CLAUDE-ANTOINE-EUGÈNE de MESMAY Ecuier, Seigneur du dit Mesmay, Montaigu, Quincey, Villers, Mailley etc. Conseiller honoraire au Parlement de Franche-Comté. Ep. Dame, Dame Jeanne-Marie de MESMAY-GENEVREUILLE (cfr. Famille de Mesmay-Genevreuille).

I

IV – Messire JEAN-ANTOINE-MARIE de MESMAY, Ecuier, Seigneur du dit Mesmay, Montaigu, Quincey, Villers-le-Sec, etc. Conseiller au Parlement de Franche-Comté. Prétendant la croix de la Sacrée Religion et Ordre Militaire des S.ts Maurice et Lazare.

de MESMAY de GENEVREUILLE

I – Messire LAURENCE-JEAN de MESMAY, Ecuier, Seigneur de Genevreuille, Conseiller au Parlement de Franche-Comté. Ep. Dame Dame Anne-Claude GARNIER.

I

II – Messire JEAN-FRANÇOIS de MESMAY, Ecuier, Seigneur de Genevreuille, Chevalier des Ordres Royaux et militaires de Saint Lazare et de Saint Louis. Ep. Dame Dame Suzanne-Victoire CHAPPUIS fille de noble Charles-Joseph CHAPPUIS, Ecuier et de Dame Dame Marie-Bonnaventure CAMU.

I

III – Dame Dame JEANNE-MARIE de MESMAY-GENEVREUILLE, ép. Messire Claude-Antoine Eugène de Mesmay.

I

IV – Messire JEAN-ANTOINE-MARIE de MESMAY, prétendant la croix de la Sacrée Religion et Ordre Militaire des S.ts Maurice et Lazare. (Cfr. Famille MESMAY).

DESCRIZIONI DELLE ARMI

de MESMAY: *d'azzurro alla fascia d'oro, caricata in cuore da una losanga di rosso* (Fig. 1). [Lo scudo timbrato dalla corona marchionale, reca il cartiglio con il motto: RIEN NE M'ESMAYE.]

de BRUN: *d'oro a tre grappoli d'uva di porpora, fogliati di verde, 2, 1* (fig. 2).

MAIRON (MAYRON): *di rosso alla fascia ondata d'argento* (fig. 3).

BEREUR: *di rosso al capriolo d'argento, accompagnato in capo da due cinquefoglie rose, in punta da tre crescenti addossati il tutto d'argento* (fig. 4).

de MESMAY-GENEVREUILLE: *d'azzurro alla fascia d'oro, caricata in cuore da una losanga di rosso.*

GARNIER: *d'azzurro all'agnello passante d'argento che regge una banderuola dello stesso caricata da una crocetta di rosso, col capo d'oro all'aquila bicipite di nero* (fig. 5).

CHAP(P)UIS: *di rosso al capriolo d'oro accompagnato da tre ghiande d'argento, due in capo, una in punta* (fig. 6).

CAMU(S): *d'azzurro al capriolo d'oro accompagnato in capo da due stelle (5) d'oro, in punta da una colomba d'argento (o fringuello marino, soprannominato «Camus» nella Franca Contea)* (fig. 7).

¹ Cfr. *Archivum Heraldicum*, 1978, pag. 34 sgg.

² L'Ordine di San Maurizio, fondato nel 1434 dal duca Amedeo VIII di Savoia, unito nel 1572 a quello di San Lazzaro, in persona del duca Emanuele Filiberto, è Ordine Dinastico della Real Casa di Savoia e l'attuale Gran Maestro è Sua Maestà Umberto II Re d'Italia.

³ Archivio dell'Ordine a Torino: «Alberi genealogici mancanti dei rispettivi processi delle prove pel cavalierato, anteriori al 1800», Armadio n. 37.

⁴ Cfr. Lurion: *Nobiliaire de Franche-Comté*, p. 514, questa pubblicazione preziosa ha permesso una maggiore interpretazione della genealogia del postulante Jean-Antoine-Marie de Mesmay.

⁵ Il secondo ramo ebbe nel sec. XVII il titolo di Barone di Montagu. Cfr. Lurion: *op. cit.* pag. 515.

⁶ Lurion: *Nobiliaire de Franche-Comté*, cit. pag. 515.

⁷ Il Lurion (*op. cit.* pag. 515, nota 2) ricorda come i sette rami siano allusivi ai sette figli di Etienne de Mesmay, ai quali Carlo V nel 1553, accordò lettere di nobiltà, con il cimiero descritto.

⁸ Lurion: *op. cit.* pag. 516.

Paulus Wirtz

Le chef de cavalerie, feldmaréchal Paulus Wirtz (Paul Würtz en Scandinavie), naquit le 30 octobre 1612 à Husum au Holstein. Il fut légitimé par le mariage de sa mère Marguerite Bauschen avec le marchand de bétail Nicolas Würtz, veuf de Catherine Orth.

Ayant terminé sa scolarité chez les jésuites à Vienne, il s'engagea dans l'armée danoise puis

passa au service du roi de Suède. Ce dernier le nomma commandant de la citadelle de Cracovie durant la guerre menée contre la Pologne (1655-1660). Assiégé durant deux ans par l'armée polonaise, il fut obligé de rendre la ville avec honneur le 24 août 1657. Le roi le nomma général de brigade et l'éleva au rang de baron. Les Etats Généraux des Provinces-Unies, connaissant ses qualités et sa bravoure, l'appelèrent à leur service en 1667 comme

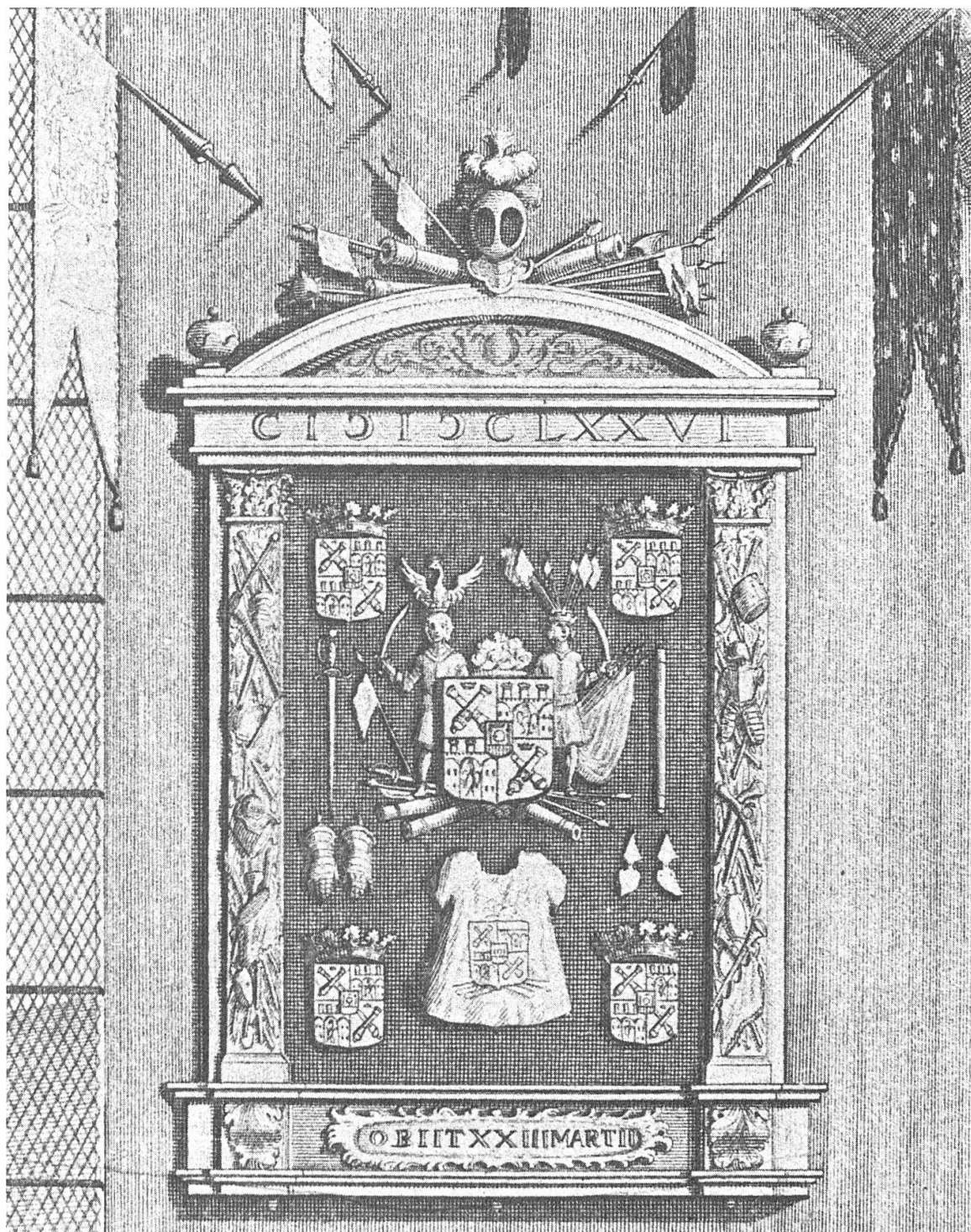


Fig. 1. Gravure du monument funéraire de 1679 de Paul Wirtz dans l'Oude Kerk à Amsterdam, 1693.

feldmaréchal; il remplit cette charge jusqu'en 1674 et mourut à Hambourg le 23 mars 1676. Sa dépouille mortelle fut déposée en grande pompe trois ans plus tard dans un caveau de l'Oude Kerk à Amsterdam.

Charles X Gustave de Suède créa donc baron Paul Würtz le 1^{er} avril 1657 et lui concéda le fief d'Örneholm, paroisse de Rautu (actuellement district de Sosnovo, Finlande russe). Würtz négligea de faire enregistrer ces lettres à la Maison de la Noblesse à Stockholm. Avant son anoblissement, Würtz ne possédait pas de blason.

Armoiries concédées en 1657: *écartelé: aux 1 et 4, de gueules à deux fûts de canon d'argent passés en sautoir et surmontés d'une couronne à trois fleurons d'or; aux 2 et 3, d'azur à la muraille d'argent surmontée de trois tours crénelées, ouverte d'une porte à deux vantaux d'or, la herse de même levée, l'aigle de Pologne, d'argent, couronnée, becquée et armée d'or est placée dans l'ouverture de la porte* (armes de la ville de Cracovie); *sur le tout, un écu d'argent flammé (sic) au lion mis de face, issant, tenant dans chaque patte un fût de canon enflammé d'azur.* Cimier: un panache de plumes blanches. Tenants: deux Polonais cuirassés, vêtus, l'un d'azur, l'autre de gueules, bottés d'or; tous deux brandissent un sabre; sont coiffés d'une couronne d'or surmontée d'un cimier, formé pour le premier d'une aigle issante essorante d'argent et, pour le second, a senestre de trois pavillons bleu, rouge et blanc, à dextre de trois pavillons de dragon aux mêmes couleurs. Dans le texte de la concession sont en outre mentionnés au centre des six pavillons ci-dessus: mis l'un dans l'autre, un pavillon de dragon et cinq pavillons de palefrenier, placés au-dessus d'une bannière d'azur et d'une queue de cheval fixés à une lance – utilisés à la guerre par les Tartares comme étendard. Devise: FORTUNA ET RATIONES OPP. (Riksregistratur 1657, p. 729, Riksarchivet, Stockholm).

Ces armes se trouvent sur un monument funéraire de Paul Würtz (fig. 1) près de son caveau à l'Oude Kerk à Amsterdam et à l'avant de la médaille funéraire de sa fille naturelle Bartha morte le 16 juillet 1680, à l'âge de 8 ans, 10 mois, 22 jours (fig. 2).

Paul Würtz était célibataire; sa femme de ménage hollandaise Johanna van der Plancken prétendit qu'il était le père de sa fille Bartha; Johanna mourut en 1679, sa fille l'année suivante. Les parents de ces dernières se disputèrent à de nombreuses reprises l'héritage de



Fig. 2. Médaille funéraire de Bartha Wirtz, 1680, frappé, argent, 41,8 mm.

Paul Würtz (équivalant aujourd'hui à 25 millions de francs suisses) et cela jusqu'en 1909!

Frans A. Nelemans.

Sources imprimées:

- HILDEBRAND, B. E.: *Minnespenningar öfver enskilda Svenska män och kvinnor*; Stockholm, 1860, p. 37-38.
 JOKIPII, M.: *Suomen Kreivi-ja vapaaherrakunnat*; Helsinki, 1956 et 1960.
 TEN RAA, F. J. G. et DE BAS, F.: *Het Staatsche leger 1568-1759*, V et VI.
Weekblad v. h. Regt; 1849, N° 1008, p. 4.
 DE WITT HUBERTS, F.: *Vreemde levens en raadselachtige gebeurtenissen*; Amsterdam, 1928, p. 55-66.

Adresse de l'auteur: Jonkerlaan 63,
 2242 GC WASSENAAR (Pays-Bas).

Une pierre tombale soleuroise à La Neuveville

On peut lire sur la dalle funéraire usée qui est fixée contre la façade ouest de la Blanche église, à La Neuveville: OBIT. JOHANN... DE SOLO... ANO DOMINI M... (fig. 1). Le hasard nous a permis de retrouver le personnage pour lequel cette pierre a été taillée. Un acte de 1480 aux Archives de l'Etat, à Neuchâtel, (L9.21) porte le sceau de l'ancien avoyer de Soleure, Henman Hagen, à l'écu chargé d'une marque composée d'une croix latine fichée sur un M (fig. 2). Grâce au même sceau, nous découvrons aussi à qui appartenait l'écu non identifié gravé sous une remarquable coupe d'argent provenant du butin de Bourgogne qui est conservée à l'Ancien arsenal de Soleure, vraisemblablement offerte à Hagen lors du partage du butin (fig. 3).

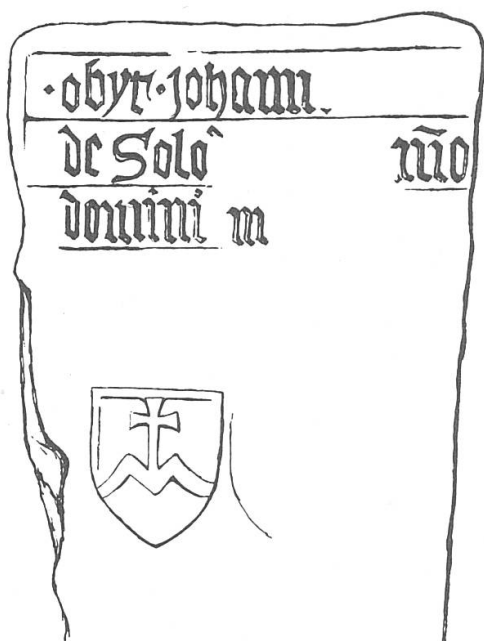


Fig. 1. Pierre tombale Hagen, La Neuveville.



Fig. 2. Sceau d'Henman Hagen, 1480.



Fig. 3. Ecu gravé sous la coupe de l'Ancien arsenal de Soleure (Photo Vidal).

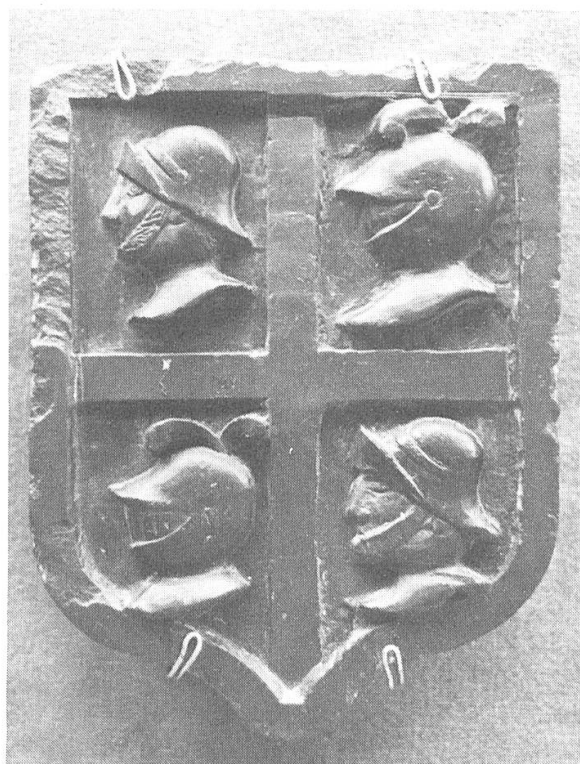
Henman Hagen dont le prénom est dérivé de Hans, bourgeois de Soleure, fut un important magistrat, avoyer de Soleure en 1478, 1479, puis à nouveau de 1484 à 1497. Il épousa Marguerite Goüffi, de Bienne, fille de Hensli et d'Annelet Snider de La Neuveville. Le père d'Annelet, Jaquelin Snider, lieutenant du maire de La Neuveville en 1413, possédait d'importants vignobles qui passèrent par héritage à l'avoyer de Soleure et à sa femme. En 1491, tous deux firent don à la Blanche église

d'objets liturgiques pour le remède de leur âme. Henman Hagen mourut le 28 novembre 1498; il paraît être le trépassé enterré à la Blanche église. (Renseignements biographiques du Dr H. Gutzwiller, archiviste de l'Etat à Soleure).

Olivier Clottu.

Armoiries à identifier

Ecu sculpté en pierre noire-ardoise (pierre ollaire ?), provenant probablement de la région française du Léman (Savoie-Jura ?). Une croix cantonnée aux 1 et 4 d'une tête de guerrier coiffée d'une salade avec couvre-nuque allongé, et aux 2 et 3 d'un heaume de tournoi grillagé (heaume de parade) garni de deux plumes d'autruche.



Les cantons 1 et 4 de type «paysan» s'opposent aux cantons 2 et 3 de type «chevaleresque».

Communiquer identification éventuelle à Gastone Cambin, 6932 Breganzona-Lugano.

Armes Perrenot

A Besançon, dans la vieille rue Battant si riche en souvenirs historiques, le N° 37 est occupé par l'ancien Hôtel de Champagny.

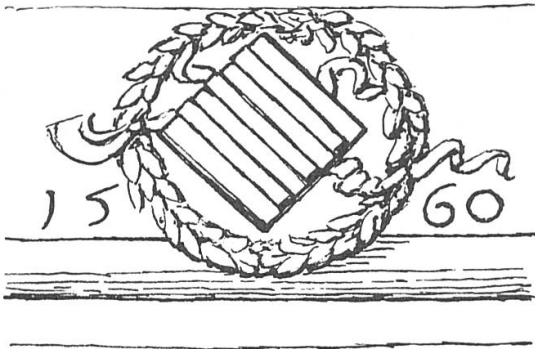


Fig. 1. Perrenot

Dans son ouvrage *Besançon et ses environs*, (Besançon, 1880), Auguste Castan écrit, page 266:

«Nicole Bonvalot, femme du garde des Sceaux Granvelle, possédait du chef de son père Jacques Bonvalot, seigneur de Champagny, une maison située vers le milieu de la rue Bat-tant. Pendant son veuvage, elle fit rebâtir cette

maison qui, d'après les partages de famille, devait revenir, avec la seigneurie de Champagny, à Frédéric, le plus jeune de ses enfants¹... La reconstruction se fit dès 1560... Au-dessus d'une petite porte du rez-de-chaussée, on voit, avec la date 1560, le blason en sculpture des Perrenot de Granvelle, dans un écu losangé, comme il convenait à une veuve...»

Ces armes (fig. 1) sont *d'argent à trois bandes de sable* (Perrenot). Après leur anoblissement par Charles-Quint, les Perrenot de Granvelle ajoutèrent à ces armes un chef cousu d'empire (*d'or à l'aigle éployée de sable*).

Robert Genevoy.

¹ Frédéric Perrenot de Champagny, gouverneur d'Anvers sous le duc d'Albe, chef des Finances du roi d'Espagne (1536-1600), auteur de *Mémoires* publiés par A.L.P. Robaulx de Soumoy, Bruxelles, 1860.

Internationale Chronik – Chronique internationale

Colloque international d'héraldique scientifique

Muttenez (Bâle) 11-15 octobre 1978

Le XIV^e Congrès International des Sciences Généalogique et Héraldique qui devait se tenir à Madrid fin septembre n'a pu avoir lieu. Pour éviter que cette occasion de rencontre entre héraldistes soit perdue, l'Académie Internationale d'Héraldique, sous l'impulsion de son président, a organisé un colloque international d'héraldique scientifique qui a eu lieu à l'Hôtel Mittenza, à Muttenez (Bâle) du 11 au 15 octobre.

L'essentiel de ce colloque a été formé de six séminaires sur des sujets précis et variés:

Symbolique et signification des armoiries, sujet très général et important pour connaître la psychologie des hautes classes au Moyen Age, à condition de l'envisager d'un point de vue strictement scientifique. Rapporteur: D^r H. E. Korn, archiviste, Marburg.

Il a paru intéressant de compléter ce séminaire par un autre sur la *Décoration des sceaux autre que l'écu et sa signification*. Rapporteur: Baron H. Pinoteau, secrétaire général de l'A.I.H., Paris.

Chaque héraldiste a eu l'occasion de chercher à identifier des armoiries inconnues et s'est rendu compte des difficultés que cela représente d'où un séminaire d'expériences sur l'identification des armoiries qui a amené tout naturellement au séminaire suivant sur l'utilisation d'un ordinateur pour le classement des armoiries connues et la recherche des armoiries inconnues qui nous a permis de voir les premiers pas faits dans cette direction à l'Abbaye N.-D. de Saint-Rémy, à Rochefort (Belgique), par M. Manning et M. R. Dubuc et qui sont très encourageants. Rapporteur des deux séminaires: D^r J. C. Loutsch, vice-président de l'A.I.H., Luxembourg.

Une application de l'héraldique que tout le monde connaît est l'héraldique funéraire: cérémonies, obiits, tombeaux; une discussion de ces questions a été préparée par M^{me} Hoogstoel-Fabri, directeur du Service de la Noblesse de Belgique et le Chevalier X. de Ghellinck-Waernewyck, Bruxelles.

Les *brisures* sont certainement l'une des questions les plus intéressantes de l'héraldique et un échange de vues sur ce sujet a été utile. Rapporteur: M. C. R. Humphery-Smith, directeur de l'Institute of Heraldic and Genealogical Studies, Canterbury.